



Compétences pour la **construction**
Le forum pour le transfert de connaissances dans la construction

Journée technique du 26 mars 2024

Relevé d'état et remise en état d'ouvrages en béton



Public cible : ingénieurs en structures, maîtres d'ouvrage
publiques et privés, entrepreneurs

Relevé d'état et remise en état d'ouvrages en béton

Contenu

La corrosion de l'armature - due à la carbonatation du béton et/ou à la pénétration des chlorures - est la principale cause de remise en état des structures en béton armé.

Le choix du concept de remise en état optimal peut parfois être rendu difficile à cause de la diversité des méthodes d'investigation et des produits de réparation disponibles sur le marché. Celui-ci doit être le mieux adapté aux contraintes techniques, financières et d'exécution toujours plus exigeantes.

Ce séminaire présente les différentes méthodes d'investigation et de réparation, ainsi que de leurs limitations. Il se focalise sur les mécanismes et les caractéristiques des phénomènes de dégradation, sur les techniques de relevé d'état et sur les concepts de remise en état.

Un premier exposé montre les différents types d'agression et de dégradation des bétons et les phénomènes de corrosion de l'acier pouvant compromettre la durabilité du béton armé. Ensuite, les différentes techniques d'investigation utilisées pour diagnostiquer l'état des ouvrages en béton armé sont présentées et illustrées à l'aide d'études de cas concrets.

Le but des mesures de remise en état ainsi que les principales techniques de réparation et de protection sont discutés et illustrés à l'aide d'exemples pratiques. Deux exposés sur la fissuration du béton et les aspects particuliers relatifs aux câbles de précontrainte complètent le programme.

Orateurs

Dr Martin Brem, ing. civil ETHZ
Chef de projet / inspecteur en revêtements
SGK Schweizerische Gesellschaft für Korrosionsschutz

Dr Théodore Chappex, Ing.sc. mat. dipl. EPFL
Conseil et expertises TFB Romandie SA

Baseli Giger
Directeur marketing technique, Bautechnik, SIKA
SCHWEIZ AG - VE PCI, Zurich

Dr Christophe Gosselin, Ing. civil. dipl.
Conseil et expertises TFB Romandie SA

Dr Pascal Kronenberg, Ing. civil dipl. EPFL/SIA
Responsable TFB Romandie SA

Daniel Oberhänkli, Ing. civil
Directeur, suicorr AG, Dietikon

Tamás Woynárovich, M.Sc. ing. civil SIA
Co-fondateur SWIC Ingénieurs spécialistes

Séminaire n° 248402

26.03.2024

Programme

08 :30 **Bienvenue et introduction**
Pascal Kronenberg

08 :40 **Mécanismes de dégradation - Corrosion de l'armature et détérioration du béton**
Théodore Chappex

09 :25 **Méthodes de relevé d'état**
Théodore Chappex

10 :15 **Pause-café**

10 :30 **Etudes de cas**
Christophe Gosselin

11 :15 **Causes de fissuration**
Pascal Kronenberg

12 :00 **Repas de midi**

13 :30 **Mortier de réparation**
Baseli Giger

14 :15 **Systèmes de protection de la surface**
Baseli Giger

15 :00 **Pause-café**

15 :15 **La précontrainte, relevé d'état et remise en état**
Tamás Woynárovich

16 :00 **Méthodes de protection électrochimique contre la corrosion**
Daniel Oberhänkli, Martin Brem

17 :00 **Clôture de la journée**
Pascal Kronenberg

Durée / Participants
1 journée / max. 16

Lieu du séminaire

TFB Romandie SA
Rte du Verney 20B
1070 Puidoux

Organisation

Frais de participation
CHF 590.- y compris TVA

Un rabais de 5% est accordé aux inscriptions anticipées (jusqu'à 30 jours avant la date du séminaire). La documentation du cours, les rafraîchissements et le repas de midi sont inclus dans les frais d'inscription.
Veuillez faire le virement des frais d'inscription avant le cours.

Inscription

Veuillez-vous inscrire sous www.bauundwissen.ch ou écrivez un e-mail à office@bauundwissen.ch
Compétences pour la construction, TFB AG, Lindenstrasse 10, 5103 Wildegg, Tél. 062 887 72 71

Date limite d'inscription

7 jours avant le début du cours (19.03.2024)

Annulation

Une annulation de l'inscription pour des motifs valables doit être transmise par courriel à notre secrétariat.
Pour une demande d'annulation transmise de 2 à 14 jours avant le début du cours un remboursement de 45% sera accordé.
Aucun remboursement ne sera accordé pour une demande d'annulation transmise moins de 2 jours avant le début du cours.

Support de cours

Une documentation papier sera distribuée au début du séminaire.